

DES PAYSANS
DES PAYSAGES
UN PAYS



AGRIJURA 
CHAMBRE D'AGRICULTURE

2020

RAPPORT ANNUEL
www.agrijura.ch

Parce que l'agriculture a besoin de spécialistes



En tant que coopérative petite et attractive nous offrons dans les régions rurales en Suisse des prestations d'assurances orientées aux besoins des clients.

Agence Courtételle
Prestaterre CJA Sàrl
Rue St-Maurice 17
2852 Courtételle
Tél. 032 426 83 01
www.emmental-versicherung.ch

emmental

assurance



Table des matières

1.	Mot du président Nicolas Pape	4
2.	L'année 2020 sous revue	7
3.	Statistiques de l'agriculture jurassienne	17
4.	Météo et récoltes	19
5.	Économie végétale	21
6.	Économie animale	26
7.	Structure et projets AgriJura	32
8.	Terrentraide Sàrl	40
9.	Prestaterre CJA Sàrl	41
10.	Service juridique	43
11.	Fondation Rurale Interjurassienne	44
12.	Promotion de l'agriculture	44
13.	AJAPI	47
14.	Programme d'activités 2021	48
15.	Procès-verbal de l'assemblée générale 2020 par voie écrite	50

Ont collaboré à la rédaction de ce rapport d'activité:

François Monin, Michel Darbellay, Stéphanie Choulat.

FRI : Briec Lachat et Bernard Beuret (chapitres 4 et 5).

Courtételle, mars 2021



AGRIJURA 
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Rue St-Maurice 17, CP 122, 2852 COURTÉTELLE

Tél. 032 426 53 54 - Fax 032 426 78 71

info@agrijura.ch / www.agrijura.ch

Secteur assurances : Prestaterre CJA Sàrl

Case postale 126, 2852 COURTÉTELLE

Tél. 032 426 83 01 - Fax 032 426 78 71 assurances@agrijura.ch

1. *Mot du président Nicolas Pape*

L'année 2020 a été plutôt clémente au niveau de la météo. Les dérèglements subis ces dernières années n'ont pas eu lieu et les récoltes ont pu se faire d'une façon appropriée. Les rendements ont été bons dans l'ensemble! Le grand chamboulement est lié particulièrement à l'arrivée de la pandémie début mars. Notre hantise était de voir nos agriculteurs malades et dans l'incapacité d'accomplir leur travail sur les exploitations! Toutes nos tâches ont été chamboulées, ainsi notre agenda a implosé. Nous étions obligés de nous organiser de semaine en semaine, voire de jour en jour. Ceci a eu pour conséquence l'annulation de six marchés de bétail, de notre assemblée générale, des portes ouvertes à la ferme et de la foire du Jura. À chaque événement, nous avons rebondi et trouvé des solutions pour effectuer notre mission dans les meilleures conditions.



Comité et personnel

Votre comité s'est organisé pour pouvoir faire son travail au mieux lors de séances en présentiel ou en visioconférence. Au niveau du personnel, l'année 2020 fut chargée. Notre directeur Michel Darbellay a été sollicité pour prendre des responsabilités supérieures au niveau national par l'Union Suisse des Paysans, ce qu'il a accepté. Au nom du comité et de l'ensemble de la base agricole jurassienne, nous tenons à remercier grandement Michel Darbellay pour ses neuf années passées à la tête d'Agrijura et pour son engagement sans faille. Pour le remplacer, nous avons mis le poste au concours au mois de juin 2020 et communiqué le nom de la personne retenue le jeudi 30 juillet, à la suite d'un comité estival. Dès le 1er novembre, et après quelques semaines de transition avec le directeur sortant, nous avons pu compter sur les compétences de François Monin. Concernant le comité, nous avons accepté la démission de Céline Odiet après six années passées parmi nous. Suite à l'assemblée qui s'est tenue par correspondance, Vincent Boillat a rejoint notre comité.

Au niveau de l'union suisse des paysans notre délégué Samuel Pfister a souhaité se retirer du comité à la fin de l'année 2020. Nous avons trouvé en Vincent Boillat la personne idéale pour son remplacement, d'autant que ses fonctions au sein d'autres comités lui donnent une légitimité supplémentaire. En fin d'année nous

avons également mis au concours un poste à 50% afin d'avoir des forces en quantité pour la campagne sur les votations du mois de juin 2021. Marc Kury, ingénieur agronome et actuel coprésident des JAJ a été nommé. Le processus de remplacement d'Ignace Berret est ainsi clos.

Politique agricole

Le Conseil des États se penchait sur l'avenir de la politique agricole lors de sa session d'hiver. Comme demandé par sa commission de l'économie et des redevances, ainsi que par les milieux agricoles, les sénateurs se sont accordés sur une suspension des débats en attendant une stratégie alimentaire et agricole cohérente, à plus grande échelle. Cette stratégie doit apporter des réponses au recul du taux d'auto-provisionnement en Suisse et à la différence de traitement entre les produits importés et ceux issus de la production indigène. Particulièrement critiqué dans le projet PA22+, le recul du revenu agricole était également au centre des débats. Le dossier passe maintenant dans les mains du Conseil national. Même si ce dernier ne devait pas suivre le conseil des États, la mise en œuvre de la PA22+ ne se fera définitivement plus au 1er janvier 2022, l'agenda devenant trop serré.

Marché

Le marché de la viande bovine s'est bien tenu en 2020 et fut même plus favorable en deuxième partie d'année 2020, par rapport à la même période de 2019. L'annulation de plusieurs marchés publics à cause de la pandémie a tout de même quelque peu chahuté les habitudes de nos agricultrices et agriculteurs. Concernant le marché du lait, la situation n'est pas du tout acceptable. Après plusieurs années de prix indécemment bas pour le lait d'industrie et l'érosion des producteurs, le prix n'est pas suffisamment corrigé à la hausse, alors que le lait manque en Suisse. Des importations de beurre ont été acceptées et même des demandes d'importation de lait ont été sollicitées. Cette situation est intolérable et Agrijura s'investira afin d'obtenir des corrections réelles sur ce marché. La betterave sucrière est également sous pression au niveau financier mais également agronomique. Agrijura en collaboration avec Jurasucre, dont le secrétariat sera repris en 2021, continueront de mettre la pression et de sensibiliser les acteurs économiques et politiques.

Projet et défis futurs

L'immense défi pour l'année 2021 sera de faire refuser les deux initiatives en votation le 13 juin prochain. Ces deux initiatives «Pour une eau potable propre» et «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse», si elles devaient être acceptées seraient une véritable catastrophe pour l'agriculture suisse. Une acceptation de ces dernières aurait des conséquences dramatiques, non seulement pour le secteur agroalimentaire à l'échelle nationale mais aussi pour le canton du Jura. Le recul de la production indigène de denrées alimentaires s'accompagnerait d'une diminution des prestations de transformation et d'encadrement – d'innombrables postes de travail sont en jeu, aussi dans notre région. Cette diminution aurait également un impact négatif sur le taux d'autoapprovisionnement et donc sur la sécurité alimentaire. Au-delà de cela, il faudrait s'attendre à une hausse des prix des aliments et à une augmentation significative des importations. Au vu de la position de leader mondial qu'occupe aujourd'hui déjà la Suisse en matière d'écologie et de bien-être animal, les revendications sont totalement disproportionnées. En outre, les problèmes sont reconnus et les mesures d'amélioration déjà engagées. Sans parler du fait que l'initiative pour une eau potable propre ne changerait rien ou presque à la qualité de l'eau, qui, soit dit en passant, peut être consommée sans inquiétude. En collaboration avec une large alliance nationale d'acteurs du secteur agroalimentaire, Agrijura mettra tout en œuvre afin d'atteindre un double NON. Une campagne de votation très engagée démontrera les retombées catastrophiques d'une éventuelle acceptation.

Quelle que soit l'issue de cette votation, nous aurons encore du pain sur la planche et nous savons que nous serons encore confrontés à d'autres écueils, telle l'initiative contre l'élevage intensif.

Voilà nos principaux défis pour 2021. Pour ma part, je souhaite encore remercier tous nos collaborateurs, notre directeur ainsi que mes collègues du comité pour leur travail et leurs disponibilités. Quant à vous chers collègues Agricultrice et Agriculteur, je vous souhaite une très belle année agricole ainsi que beaucoup de joie dans vos exploitations et vos familles.

2. L'année 2020 sous revue

POLITIQUE AGRICOLE 22+

La Politique agricole 22+ a franchi une nouvelle étape avec la publication du message par le Conseil fédéral en février. Le traitement de la Politique agricole 22+ a débuté en août aux Chambres fédérales, au sein de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des États.

Une demande de suspension vise à retravailler le message, insatisfaisant au niveau de l'évolution du taux d'auto-approvisionnement et des perspectives de revenu sectoriel. En acceptant un postulat et en suspendant la PA22+ lors de sa session d'hiver, le Conseil des États demande au Conseil fédéral de revoir sa copie. Selon Agrijura, le Conseil fédéral ne pouvait pas présenter une réforme de la politique agricole qui réduisait le taux d'auto-approvisionnement en Suisse à 52%, alors que le peuple avait accepté un texte qui garantissait son maintien à 60% en 2017. L'exécutif fédéral ne pouvait pas non plus présenter une réforme

qui **réduisait de 265 millions** le revenu sectoriel agricole. Le Conseil des États donne ainsi la possibilité au Conseil fédéral de revoir sa copie, afin d'éviter les conflits d'objectifs présents dans ce message.



Concernant les réformes urgentes et nécessaires, le train de mesures en réponse aux initiatives phytosanitaires extrêmes sera lui introduit par la voie d'une initiative parlementaire qui souhaite drastiquement diminuer les risques (-50% jusqu'en 2027) liés aux produits phytosanitaires.

La politique agricole 22+ sera traitée en 2021 par le Conseil national lors de sa session de printemps.

TRAJECTOIRE DE RÉDUCTION

Une initiative parlementaire dite «Réduire le risque de l'utilisation de pesticides» avait été adoptée par la CER du Conseil des États en réponse aux initiatives phytosanitaires extrêmes. Ce texte vise principalement à ancrer au niveau de la loi les objectifs du plan d'action national sur les produits phytosanitaires et à en concrétiser la mise en œuvre. Contrairement aux initiatives phytosanitaires et à la politique agricole actuelle, cette trajectoire de réduction concerne les produits phytosanitaires et les biocides.

Un projet de modifications de la législation a été lancé en février. Agrijura a soutenu les objectifs chiffrés et ambitieux de réduction des risques, mais souhaitait que la responsabilité de ces réductions n'incombe pas uniquement à la profession et aux interprofessions. De plus, les biocides devaient être soumis aux mêmes contraintes que les risques des produits phytosanitaires. À la suite de la consultation, un nouveau projet fut adopté par la commission des États au mois de juillet.

En plénum, un objectif de réduction des pertes d'éléments fertilisants sera soutenu et au centre des débats. La formulation finale laissera le Conseil fédéral en régler les détails par voie d'ordonnance.

La session d'hiver a ensuite été marquée par le passage du texte au Conseil national avec plusieurs durcissements décidés notamment en matière d'obligation d'annonces des achats d'éléments fertilisants et de protection des eaux. Les divergences devraient être réglées lors de la session de mars 2021.

INITIATIVE ÉLEVAGE INTENSIF

La législation sur la protection des animaux est la plus contraignante au monde. L'initiative «non à l'élevage intensif en Suisse», qui entend limiter la taille de cheptels, laisse croire que l'élevage intensif existe alors que ce n'est pas le cas en comparaison à ce qui se pratique à l'étranger. AgriJura s'oppose non seulement à l'initiative mais aussi au contre-projet du Conseil fédéral.

La détention des animaux s'est considérablement améliorée ces dernières décennies, en parallèle à l'augmentation des cheptels. L'Ordonnance sur les effectifs maximums et plusieurs autres dispositions servent de garde-fous. Par ailleurs, différents programmes comme la SST et la SRPA ainsi que des démarches volontaires au travers de labels encouragent les systèmes de production respectueux des animaux de rente.

Le contre-projet du Conseil fédéral n'est pas acceptable puisqu'il ne prévoit aucune réglementation des importations et créerait ainsi une discrimination pour la production suisse. Le contre-projet du Conseil fédéral entend rendre obligatoire les programmes SST et SRPA. Une telle obligation ne justifierait plus l'octroi des contributions à ces programmes et remettrait en question les primes labels si la SST et la SRPA étaient de toute manière requise. Comme pour d'autres initiatives, le consommateur a aujourd'hui déjà le choix de privilégier les modes de production qu'il préfère, au travers des labels.

SÉCHERESSE

Comme les étés précédents, la sécheresse a à nouveau touché fortement certaines régions du canton, surtout en Ajoie. En dépit d'une bonne production fourragère ce printemps, la situation se révèle critique là où il n'a quasiment pas plu. Publiées en fin d'année, les statistiques nationales de Météo Suisse présentent un recul important des précipitations dans la région de l'Arc jurassien lors de la période 2016-2020. Cela remet au premier plan la nécessité de trouver des réponses par rapport à ces phénomènes climatiques qui deviennent toujours plus fréquents. De façon plus générale, l'adaptation au changement climatique sera un thème et un défi important pour l'agriculture jurassienne, si elle souhaite rester productive dans les prochaines décennies.

CORONAVIRUS

L'agriculture a assumé ses activités sans discontinuer, malgré la pandémie qui règne depuis début mars. La tâche constitutionnelle de sécuriser l'approvisionnement de la population a regagné ses lettres de noblesses et surtout sa mission première durant le semi-confinement. La population en a pris soudainement conscience lorsque les étals se vidaient en mars. Les attentes à l'égard de notre agriculture et de ses impacts n'ont cependant pas changé. La dépendance aux importations a mis en évidence la fragilité de nos systèmes. Que ce soit l'affaiblissement de notre tissu industriel ou de notre alimentation indigène, cette situation et ces tendances doivent nous interpeller pour garder la maîtrise de notre approvisionnement et adapter nos politiques, en particulier agricoles. Trop souvent mis à l'écart ou démantelés à petits feux, les secteurs essentiels comme la santé, l'agriculture, les services publics ou encore la

Nous sommes là pour vous !

**Votre paysan et votre paysanne
continuent de travailler à fond
et produisent des aliments
en quantités suffisantes !**



logistique méritent qu'on leur donne des perspectives et, surtout, qu'on les respecte sur le long terme.

Marchés

Le semi-confinement a fait craindre le pire pour les marchés agricoles. Après un passage à vide pour le marché de la viande bovine et pour la Tête de Moine, la situation s'est rétablie de manière très satisfaisante. Même si pour certains la prise de conscience fut de courte durée, le rôle

d'approvisionnement de la population a regagné en importance aux yeux des consommateurs.

Terres frontalières

Le principal casse-tête pour l'agriculture jurassienne a été la fermeture des frontières à une période charnière où les travaux des champs reprenaient. Des solutions pragmatiques ont pu être trouvées avec les autorités douanières pour permettre l'exploitation des terres frontalières, malgré des formalités à accomplir et d'inévitables complications. Dans l'ensemble, on peut dire que les choses se sont bien déroulées.

Main-d'œuvre

La crise sanitaire a fait craindre pour la venue de personnel agricole étranger. L'agriculture jurassienne, qui repose en grande partie sur la main-d'œuvre familiale, a été moins impactée que d'autres régions très tributaires de la main-d'œuvre étrangère et des solutions ont généralement pu être trouvées.

Plan de protection

À l'instar des autres secteurs d'activités, les exploitations agricoles avec des employés ou des apprentis, ainsi que celles pratiquant la vente directe, ont dû se doter d'un plan de protection pour pallier tout risque d'infection au coronavirus. Le plan de protection formalise et rappelle les mesures à respecter dans l'entreprise pour éviter la propagation du virus. Des modèles de plan de protection ont été établis par les organisations de branche et diffusés par l'USP.

IMPORTATIONS DE BEURRE CONTROVERSÉES ET PRIX DU LAIT

Le bas niveau des stocks de beurre a déclenché des importations de plusieurs milliers de tonnes, sans que le prix du lait indigène ne soit rétabli. Lors de la première demande d'importations, AgriJura a directement lancé l'appel «sans ajustement des prix indigènes, pas d'importations», en s'adressant au conseiller fédéral Guy Parmelin.

Provocation ultime: l'organisation de la branche du beurre s'est servie de la marque Le Beurre, réservée au beurre suisse, pour commercialiser le beurre importé en brouillant les cartes pour les consommateurs.

Espérons que les pressions et réactions qui ont conduit à une révision des fonds de régulation de l'IP-Lait puissent rétablir l'approvisionnement en beurre indigène mais aussi amener des améliorations sur le prix du lait au producteur.

Agrijura continuera de travailler sur le dossier du prix du lait, notamment au travers des prises de position sur le train d'ordonnances agricoles 2021. La revalorisation de la transformation du lait pour les produits indigènes est nécessaire et doit permettre à terme de destiner une plus grande partie de la production indigène au marché suisse.

RÉVISION DE LA LOI SUR LA CHASSE

Le peuple suisse a rejeté de justesse la révision de la Loi sur la chasse, le 27 septembre. Le texte que chasseurs et agriculteurs jugeaient comme équilibré et mesuré, visait entre autres des possibilités de régulation des grands prédateurs en mettant à jour une loi vieille de 34 ans. AgriJura et la Fédération cantonale des chasseurs se sont mobilisés pour la campagne en faveur du oui.

Le rejet de la révision de la Loi sur la chasse a révélé un clivage entre les personnes directement concernées et le reste de la population, dans toute la Suisse mais aussi dans notre canton. La désinformation, les raccourcis et l'émotionnel prenant le dessus sur le rationnel sont certainement un avant-goût de ce qui attend la profession avec les futures initiatives populaires dont les résultats seront cruciaux pour l'avenir de notre agriculture.

Si le Jura n'est pour le moment pas concerné par la présence du loup, ce n'est qu'une question de temps. La topographie, la faible densité de population, l'alternance forêts, terres agricoles sont manifestement des conditions de notre canton favorables aux grands prédateurs. La présence du loup poserait problème aux petits troupeaux dont les mesures de protection sont souvent disproportionnées mais pourraient perturber les troupeaux de bovins et de

chevaux également. La problématique des grands prédateurs n'est pas résolue et c'est regrettable car la révision de la loi résultait d'un compromis équilibré entre cohabitation et régulation.

ORDONNANCE SUR LA CHASSE

En parallèle à la votation sur la révision de la Loi sur la chasse, AgriJura a répondu à la consultation sur la révision de l'Ordonnance sur la chasse.

Pour AgriJura, la notion de mesures raisonnables de protection des troupeaux doit être déterminée par le canton, selon sa situation. Cette notion peut être en effet interprétée différemment en fonction des conditions locales comme la taille des troupeaux, la topographie, la proportionnalité des mesures à prendre et de leurs coûts ou encore la présence de chemins pédestres ou cyclables qui peuvent entraver la mise en place de mesures de protection.

Par ailleurs, si l'on focalise souvent les mesures de prévention sur le menu Sbétail, le loup s'attaque également, on a pu encore le voir récemment, aux bovins et chevaux. La protection des troupeaux de bovins et chevaux n'est clairement pas envisageable pour ce qui est des clôtures à mettre en place contre le loup ou alors pour retenir les chiens de protection. Il y a lieu d'en tenir compte dans les dispositions et l'application de la législation.

PLAN SPÉCIAL PÉRIMÈTRES RÉSERVÉS AUX EAUX

AgriJura a formé opposition au Plan spécial cantonal périmètre réservé aux eaux (PRE). L'opposition porte sur le principe de la garantie de la situation acquise pour les installations et bâtiments sis dans le PRE, dont un certain nombre de bâtiments agricoles. AgriJura rejette toute limitation des interventions aux seuls travaux d'entretien et réparations mineures. AgriJura demande à ce que la réfection des bâtiments, même fondamentale ou leur reconstruction, soit possible tant que leur emprise respecte les dimensions actuelles. Le remplacement, le renouvellement et le changement d'affectation doivent être admis, pour autant que la protection des eaux soit garantie.

Point de vue

Pierre-André Hulmann,

Dicastère environnement, faune sauvage, Parc du Doubs



L'année 2021 sera une année très importante pour l'avenir du Parc du Doubs. En effet, les communes devront avaliser en fin d'année la nouvelle charte pour les 10 prochaines années. La première charte a été évaluée par le centre pour le développement et l'environnement de l'université de Berne et par le canton du Jura. Pour l'agriculture le bilan est à améliorer, car plusieurs objectifs n'ont pas été atteints. Mais il faut aussi relever que le parc collabore très bien avec l'agriculture et qu'AgriJura est un partenaire très important pour les instances dirigeantes du PNRD. On peut citer plusieurs projets qui fonctionnent très bien tel que les visites d'élevages de chevaux franches montagnes, la réalisation de petites structures, le soutien à divers projets. Je vous invite à aller visiter le site internet du Parc, où toutes les activités sont détaillées.

Par ailleurs, AgriJura a clairement mentionné son opposition à toute emprise supplémentaire du PRE par rapport au dépôt public. Tout ajout supplémentaire le long des cours d'eau provoquerait une concentration des surfaces de promotion de la biodiversité se ferait ainsi au détriment du maillage du territoire. Les procédures de conciliation ne sont pas terminées à fin 2020. Certaines adaptations par l'observation de la réalité du terrain seront publiées début 2021.

Point de vue

Romain Surdez,

Dicastère aménagement du territoire



Agrijura a suivi les projets des zones d'activités en cours et en projet afin de protéger au mieux les terres agricoles, notamment les plans d'aménagement local et le PRE. La deuxième étape de la révision partielle de la loi sur l'aménagement du territoire est également une thématique reprise par le comité d'Agrijura.

Des sujets comme la PA 22+ ou d'autres nouvelles lois ou directives au niveau cantonal auront forcément des impacts direct ou indirect sur l'utilisation des terres cultivables et demande toute notre attention.

COHABITATION À LA CAMPAGNE

L'affluence touristique crée inévitablement certaines tensions, accentuées le printemps dernier par les effets du semi-confinement. Compte tenu de la multiplication de chemins sauvages, une affiche «Merci de ne pas traverser cette bande herbeuse et de rester sur les chemins officiels» a été créée et apposée aux endroits problématiques.

Par ailleurs, de nombreux panneaux de sensibilisation et d'informations ont été mis gratuitement à disposition et distribués via les dépôts agricoles des Landi. Les familles paysannes ont été invitées à nouer le dialogue en étant ambassadrices de notre agriculture et de notre région.

APPLICATION DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES

La mise en œuvre du plan d'action phytosanitaire s'est poursuivie. L'application professionnelle et rigoureuse des produits phytosanitaires est essentielle pour limiter les impacts potentiels.

Les agriculteurs ont été rendus attentifs au fait que les aires de remplissage et de nettoyage des pulvérisateurs doivent être étanches et que les eaux sales doivent être collectées dans une fosse active.



Seule une protection phytosanitaire professionnelle, limitant les risques, respectant les principes de la lutte intégrée et les seuils d'intervention, permettra de défendre durablement l'utilisation raisonnée de produits phytos. Suite aux problèmes persistants de résidus de Nicosulfuron en Ajoie, ENV, ECR FRI et AgriJura se sont accordés sur l'interdiction de ce produit, sachant qu'il existe des alternatives.

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS D'AMMONIAC

En modifiant l'Ordonnance sur la protection de l'air OPAir, le Conseil fédéral a décidé de rendre obligatoires, à l'exception de quelques dérogations, les techniques d'épandage générant peu d'émissions (pendillards), dès 2022, ainsi que les couvertures de fosses, dès 2030. L'obligation des pendillards ou autres dispositifs reconnus remettrait en question le versement des contributions, du moins ne le justifierait plus. Une motion du conseiller aux États zougais Peter Hegglin demandant la suppression de cette obligation et la poursuite du versement des contributions au-delà de 2022 a été acceptée par la Chambre des cantons. Le Conseil national doit à présent se prononcer.

AgriJura a entrepris plusieurs démarches pour contrer l'obligation des pendillards. Pour accompagner les agriculteurs, les motiver, les convaincre et

susciter une dynamique favorable à l'atteinte des objectifs, AgriJura estime que l'incitation vaut mieux que la contrainte.

Les efforts pour limiter les pertes ammoniacales sont certes nécessaires, non seulement pour réduire les impacts sur l'environnement mais aussi pour conserver des fertilisants au profit des cultures et herbages. Une obligation ne résout pas tout et l'efficacité des pendillards ne peut être généralisée. En effet, l'anticipation et la planification de l'épandage des engrais de ferme, par des conditions météo optimales, tout comme la dilution du lisier sont des paramètres clés et tout aussi décisifs pour limiter les pertes d'azote.

BUDGET DE LA CONFÉDÉRATION 2021

Le Conseil national et le Conseil des États ont traité le budget 2021 et, dans ce cadre, la répartition des dépenses publiques. La majorité de la Commission des finances du Conseil national a proposé de ne pas réduire davantage les paiements directs, mais de les laisser au même niveau que l'année précédente, soit à 2,812 milliards de francs.

Les chambres ont accepté cette proposition à une large majorité, ce dont Agrijura se félicite vivement. Cette décision permet de poursuivre le développement de l'agriculture dans les domaines de l'écologie et du bien-être animal. La stabilité des enveloppes financières se révèle cruciale compte tenu des exigences grandissantes à l'égard de l'agriculture pour qu'elle réduise l'utilisation de produits phytosanitaires et les pertes d'éléments fertilisants. Cette stabilité contribue à mettre en œuvre ces mesures, ainsi qu'à compenser les dépenses et les investissements plus élevés. En collaboration avec l'Union Suisse des Paysans, Agrijura s'est approché des élus fédéraux du canton du Jura et leur a fait part de la nécessité pour l'agriculture régionale du maintien de ce budget.

3. Statistiques de l'agriculture jurassienne

	Unit é	1999	2003	2007	2012	2019	2020
EXPLOITATIONS AGRICOLES							
Exploitations recensées	u.	1'144	1'089	1'066	990	926	917
dont exploitations PER		1097	1006	968	878	746	730
dont exploitations BIO	u.	47	83	98	112	180	187
Communautés d'exploitations	u.		45	52	50	40	37
SAU totale (sans pâturages communaux)	Ha	39'301	40'141	40'289	40163	40226	40344
Emplois	u.	n. d.	3530	3049	3028	n.d.	nd
Dont emplois à plein-temps	%		58.2	57.2	53.9	n.d.	nd
PRODUCTION VÉGÉTALE							
Prairies (toutes catégories)	Ha	17'580	19'058	19'606	19'036	19453	19537
Pâturages (sans communaux)	Ha	8'290	9'220	9'555	9615	9580	9581
Pâturages d'estivage	Ha			5'791	5791	5791	5791
Céréales panifiables	Ha	4'400	3'690	2'651	3124	3666	3493
Céréales fourragères	Ha	4'330	3'900	3'788	2901	1845	2211
Maïs-grain	Ha	313	379	208	119	172	241
Maïs d'ensilage et maïs vert	Ha	2'132	2'158	2'391	2440	2207	2151
Oléagineux	Ha	890	890	972	979	1096	
Pois protéagineux / Féverole	Ha	105	198	168	134	463	452
Pommes de terre	Ha	109	79	56	43	26	26
Betteraves sucrières	Ha	334	291	339	338	525	565
Betteraves fourragères	Ha	145	111	75	46	34	29
Tabac	Ha	35	50	40	41	36	36
Surfaces à litière, haies et bosquets	Ha	252	262	280	346	466	474
PRODUCTION ANIMALE							
Bovins totaux	u.	55'715	57'261	58'745	58'578	58723	57674
Vaches	u.	20'215	21'439	22'770	23'085	23081	22988
Vaches laitières	u.		15'588	15'610	15'912	15327	15003
Autres vaches dont allaitantes	u.			6'282	7173	7754	7985
Génisses et taureaux de + 1 an (dès 2009 : y. c. engraissement)	u.	13'572	13'622	13'542	16'270	15985	15260
Génisses et taureaux de - 1 an (dès 2009 : y. c. engraissement)	u.	9'540	8'741	8'517	19'223	19655	19426

Données : ECR et OFS

Point de vue

Vincent Boillat

Dicastère diversification et développement,
Agriculture biologique, élevage chevalin



Agriculture biologique

Le nombre d'exploitations bio était de 187 dans le Jura en 2020, ce qui représente une part de 19%. Malgré des craintes de saturation du marché pour certains produits (lait, porcs et céréales fourragères notamment), les produits biologiques ont bénéficié de l'augmentation des ventes dans le commerce de détail liée au lock down. Agrijura a participé au développement de la stratégie de PROJAB pour les années 2020 à 2030. Elle sera présentée dans le courant 2021 après son acceptation par le conseil de fondation de la FRI.



4. Météo et récoltes

L'année 2020 a été une année chaude (1.3°C au-dessus de la norme 1980-2010). Avec 2018, 2020 a été l'année la plus chaude enregistrée. Les températures mensuelles moyennes ont toutes été supérieures aux normes, sauf celles de mai, de juin (légèrement inférieures) et d'octobre (inférieures d'un demi-degré).

Elle a globalement été relativement pluvieuse (autant de jours de pluie que la moyenne), mais la somme des précipitations est cependant inférieure d'environ 150 mm à la moyenne. La répartition dans le temps des précipitations a été très hétérogène, avec des mois très arrosés (février et octobre) et d'autres très secs (avril, juillet, septembre et novembre). La répartition dans l'espace a aussi été très différenciée entre les régions, particulièrement pendant la sécheresse estivale, qui a à nouveau été bien marquée.

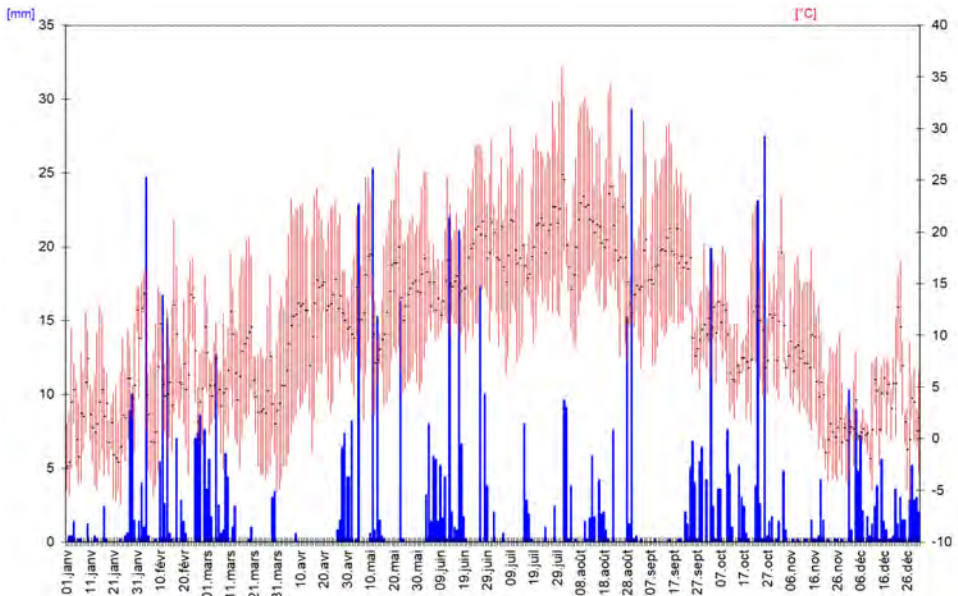
Une autre caractéristique de l'année 2020 réside dans l'importante ventilation qui a prévalu. En effet, les journées calmes ont été très rares. De longues périodes venteuses se succédaient, accompagnées parfois de pluies, entrecoupées de périodes de beau temps, mais lors desquelles la bise se levait très vite, et également souvent tôt dans la journée. Ce brassage presque continu de l'atmosphère a, bien entendu, accentué le déficit hydrique des périodes sèches.

L'hiver 2019-2020 a été encore moins rigoureux que le précédent. Pendant toute l'année, il n'y a eu aucun jour d'hiver à Courtemelon, alors que 4 jours ont vu leur température maximale rester inférieure à 0°C en 2020. Les mois de janvier et février ont été particulièrement doux; la température moyenne de février a été de 6.6°C en 2020, soit plus du double de celle de février 2020, déjà largement supérieure à la valeur normale. Si janvier a été plutôt sec, février a enregistré plus du double des précipitations de la norme.

Le mois de mars a ensuite été relativement doux, et plutôt sec. Il a été suivi par un mois d'avril très chaud et sec, mais avec de grandes amplitudes thermiques et quelques coups de gel dans sa première moitié. Les pluies ne sont survenues qu'à la fin de ce mois, introduisant un mois de mai relativement «normal», suivi par un mois de juin plutôt frais et pluvieux.

Graphique: observations météorologiques à Courtemelon en 2020

Légende: - histogrammes : pluviométrie en mm (échelle de gauche)
- lignes brisées : températures minimale, moyenne, maximale en °C (échelle de droite)



À partir de début juillet, la chaleur et la sécheresse se sont installées. Le mois de juillet a été particulièrement sec, alors que les pluies ont été plus fréquentes en août. Les précipitations se sont réparties de manière très hétérogène, délaissant quelques régions, comme le nord de l'Ajoie, qui ont souffert d'une sécheresse prononcée et prolongée. Quelques orages de grêle sont survenus, comme le 17 juin dans le Val Terbi, le 26 juin sur la région de Courgenay, puis le 1^{er} août à Vendlincourt, où 80 à 100 mm de pluie sont tombées en moins d'un jour, occasionnant de gros dégâts et des inondations.

Le mois de septembre est resté chaud et sec dans sa partie estivale, puis les pluies sont apparues et se sont poursuivies en octobre, qui a été plutôt frais. Le mois de novembre a connu des températures supérieures à la norme et beaucoup moins de précipitations, alors que décembre a été relativement doux, mais avec des précipitations proches de la moyenne. Les premiers coups de gel sont apparus autour du 20 novembre et sont restés fréquents en décembre, mais sans grande intensité.

5. Économie végétale

5.1 Fourrages

La reprise de végétation était précoce, les conditions sèches de mi-mars à fin avril ont permis de lâcher les bêtes sur les pâturages relativement tôt. Les premières coupes d'ensilage se sont déroulées mi-mai. Les récoltes de foin ont été entravées par les précipitations (fin mai à mi-juin). D'un point de vue quantitatif, on peut dire que la première coupe était correcte. Les foin ont permis de faire du volume mais la qualité n'était pas optimale du fait des stades avancés (principalement en plaine).

Les exploitants qui ont pu faucher tôt ont également fait une bonne première coupe de regain grâce aux précipitations qui s'en sont suivies. Pour les parcelles où la première utilisation a été faite mi-juin, les herbages ont immédiatement souffert du manque de précipitations et des fortes chaleurs.

Les premiers maïs ont été semés mi-avril. Dans certains secteurs, les chaleurs des mois de juin et juillet, combinées au très fort déficit hydrique au moment de la floraison, ont fortement péjoré la fécondation (stérilité des fleurs femelles). Ces ensilages de maïs n'avaient pas les teneurs en énergie attendues.

Le mois d'octobre relativement humide n'a pas été idéal pour la pâture, avec des dégâts dus au piétinement, au gaspillage, et même à l'impossibilité de pâturer certaines prairies de fauche.

5.2 Céréales fourragères

La surface de céréales fourragères a augmenté de 366 ha comparée à 2019. Il y avait 2211 ha dévolus aux céréales fourragères, plus 241 ha de maïs grain. Les récoltes d'orge se sont déroulées dans de bonnes conditions. Les moissons ont débuté fin juin. Quelques orages ont freiné les récoltes et par la même occasion homogénéisé la maturité des

parcelles. Pour ce qui est du triticale, la moisson s'est déroulée en même temps que les blés.

Pour l'orge, les rendements en grains étaient bons dans tous les modes de production. Le manque de précipitations de mi-mars à fin avril n'a pas impacté le rendement. La pression des maladies était très faible.

5.3 Céréales panifiables

Les cultures ont bien passé l'hiver. Les conditions météorologiques du printemps ont été favorables aux interventions de désherbage mécanique. Le manque de précipitations entre mi-mars et fin avril a réduit la disponibilité de l'azote, ce qui n'avait pas été le cas lors des deux derniers printemps. Une fois de plus, les maladies du feuillage ne se sont que très peu développées.

Du point de vue quantitatif et qualitatif, la récolte de céréales panifiables peut être qualifiée de très bonne dans tous les types de production. Comme l'année dernière, la protéine était au rendez-vous dans les blés de classe top.

Au géoréférencement du printemps 2020, les exploitants jurassiens ont déclaré une surface de 3'493 ha dévolue aux cultures panifiables, soit une diminution de 173 ha comparé à 2019.

5.4 Oléagineux

À cause du sec persistant, l'implantation et la levée des colzas a été difficile dans certains secteurs. La grosse altise et le charançon du bourgeon terminal ont nécessité des interventions dans certaines parcelles. La majorité des colzas a bien hiverné et est très vite repartie au printemps. Le gel de fin mars a fortement péjoré le rendement dans certaines parcelles. La floraison s'est déroulée sur une longue période. Les rendements étaient meilleurs que l'année précédente.

Les implantations des oléagineux de printemps se sont bien déroulées. Le soja a toutefois d'avantage souffert du manque de précipitations que les tournesols. La récolte a quant à elle été plus complexe, la maturité intraparcellaire était très hétérogène. De plus, les précipitations ont perturbé l'avancée des récoltes.

5.5 Protéagineux

La sole de cultures protéagineuses a diminué de 11 ha en 2020 pour atteindre 452 ha. Dans la région, les cultures protéagineuses sont implantées majoritairement au printemps.

Les conditions climatiques du début de l'année 2020 ont retardé l'implantation des pois, féveroles et protéagineux associés à une céréale. Les rendements des pois étaient inférieurs à l'année précédente.

5.6 Betteraves

JuraSucre a confié la gérance administrative de sa coopérative à AgriJura. Le gérant sortant, Mathieu Petignat, remet son mandat mais conserve la responsabilité logistique pour la vallée de Delémont. Pour AgriJura, le mandat consistera notamment à tenir la comptabilité, à assumer la correspondance et à mettre à jour les géodonnées pour les responsables logistiques.

JuraSucre assume un rôle de défense professionnelle avec le maintien et le développement de la betterave dans le Jura, en étroite collaboration avec AgriJura. La surface betteravière jurassienne a progressé de presque 200 ha (hors bio) entre 2016 et 2020. L'évolution dépendra de différents facteurs comme la rentabilité de la culture et de la filière dans son ensemble. Les défis phytosanitaires, en lien avec le retrait de certaines substances et la pression des maladies et ravageurs, représentent une autre préoccupation importante à laquelle des réponses doivent être apportées, notamment par la recherche.

Pour un maintien des soutiens à la betterave sucrière

Lors de la consultation sur la mise en œuvre de l'initiative parlementaire «Stop au bradage ruineux du sucre», AgriJura a demandé à la Confédération le maintien de la contribution pour les betteraves sucrières à 2100 fr. par ha. À défaut, avec un abaissement à 1500 fr. par ha comme le propose une majorité

de la commission du Conseil des États, un important recul des surfaces est à craindre, en plus des problèmes phytosanitaires qui menacent la production indigène.

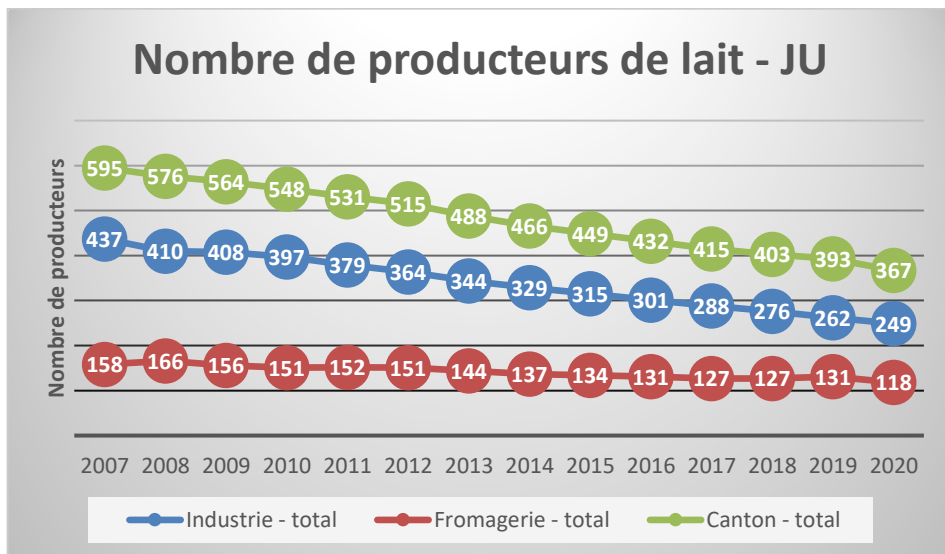
Une des deux sucreries pourrait être directement et rapidement menacée, ce qui déstabiliserait toute la filière, y compris les possibilités de prise en charge de betteraves labellisées IP-Suisse ou bio. Les betteraviers opteraient pour d'autres cultures aux marges tout aussi, voir plus intéressantes. Plutôt qu'abaisser la prime de culture actuelle, la Confédération pourrait inciter encore davantage la production de betteraves bio et les systèmes de production renonçant aux fongicides et insecticides, via les contributions aux systèmes de productions dans les paiements directs.

Gare de chargement		Betteraves t	Surface ha	Rendement t/ha	Sucre %	Tare tot. %
Jura	2020	34'634	482	71	17.2	10.7
	2019	26'792	492	54	19.8	7.7
	2018	34'574	466	74	18.9	8.6
	2017	19'040	340	56	18.6	7.0
	2016	19'657	338	58	18.7	4.1
	2015	29'421	365	81	17.7	9.9
	2014	20'100	348	78	17.4	8.6
	2013					
Suisse	2020	1'451'610	17'779	82	16.4	8.3
	2019	1'261'640	18'933	67	17.9	6.6
	2018	1'545'112	19'628	78	17.9	6.6
	2017	1'278'557	19'885	64	17.5	7.6
	2016	1'357'786	20'243	67	18.9	5.0
	2015	1'926'496	21'311	90	17.6	7.3
	2014	1'391'978	20'120	69	17.6	8.8
	2013					
Alle	2020	24'625	332	74	17.4	10.7
	2019	22'007	397	55	20.0	8.0
	2018	27'487	366	75	19.0	8.2
	2017	11'905	203	59	18.9	5.9
	2016	12'699	213	60	18.6	3.4
	2015	17'687	221	80	17.8	8.3
	2014	12'562	212	59	17.5	7.7
	2013					
Delémont	2020	5'544	81	69	16.9	11.0
	2019	3'960	94	42	18.3	5.2
	2018	7'088	99	71	18.3	10.3
	2017	5'233	100	52	18.0	7.6
	2016	4'771	90	53	18.8	5.2
	2015	8'278	106	78	17.7	12.9
	2014	5'122	99	52	17.1	8.1
	2013					
Boncourt	2020	3'859	72	53	16.9	10.2
	2019	1'901	36	52	18.2	11.8
	2016	2'187	35	63	18.9	5.7
	2015	3'456	38	92	17.3	10.9
	2014					
BIO	2020	1'412	41	34	17.5	15.8
	2019	791	27	29	19.7	7.6
	2018					

Source : Sucre Suisse SA (bio compté à part)

6. Économie animale

6.1 Production laitière



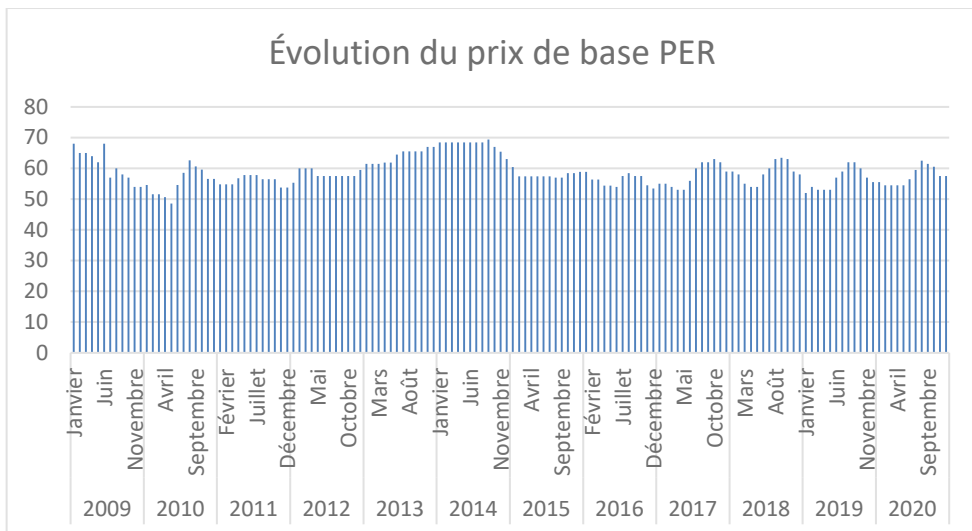
Source: MIBA

Le nombre de fermes laitières a baissé de 26 unités à 367. 13 exploitations ont cessé la production de lait d'industrie. 13 exploitations ont également cessé la production de lait de fromagerie. 249 exploitations produisent du lait d'industrie (108 en Ajoie, 38 FM et 103 VD) et 118 du lait de fromagerie (42 en Ajoie, 63 FM, 13 VD).

En dix ans, le volume de lait de fromagerie produit aux Franches-Montagnes a progressé de 16% (+2.1 millions de kg). La moyenne par producteur est en augmentation à 247'214 kg (257'057 kg en lait d'industrie et 226'443 kg en lait de fromagerie).

Avec 26,7 millions de kg destinés à la transformation en fromage (en baisse pour la première année depuis 2016), la part de lait de fromagerie atteint 29.5% du lait produit dans le canton.

	2007	2012	2015	2018	2019	2020
Total producteurs	595	515	450	403	393	367
Quantités livrées globales (t)	90'827	93'581	94'812	94'383	92'044	90'728
Dont lait de fromagerie (t)	26'486	26'437	25'503	27'562	28'355	26'720
Quantités Ø par prod. (kg)	152'651	181'711	210'694	234'201	234'210	247 214



La rentabilité en question

L'année laitière 2020 est marquée par la crise COVID, ainsi que par un léger sursaut du prix du lait payé aux producteurs. La demande supplémentaire en beurre n'a pas pu être couverte par le marché national et des importations ont compensé les besoins supplémentaires. Agrijura dans sa communication et ses revendications a fait passer le message que ses importations – étant à court terme inévitables – devaient être accompagnées d'une hausse sensible et durable du prix à la production. Les projections à moyen terme fin 2020 de quelques centimes supplémentaires ne sont pas en adéquation avec une situation sur le marché qui est tendue et des besoins importants. Agrijura a

décidé de rencontrer Mooh et de mettre en place début 2021 une stratégie conjointe pour la production de lait d'industrie. Il en va de la sauvegarde de cette branche de production dans notre région.

La situation n'est pas tenable alors que l'on parle toujours plus de durabilité. La situation des producteurs et de leurs coûts de production doit être déterminante dans les négociations de prix. Mooh ne doit pas être un simple intermédiaire mais véritablement une structure efficiente en faveur de ses producteurs. La tension entre les acheteurs eux-mêmes, mais également dans l'ensemble de la branche de production laitière, ne doivent pas avoir des répercussions sur les producteurs. Si les lois du marché devaient fonctionner pour l'or blanc, le prix effectif payé serait supérieur.

Point de vue

Romain Surdez

Dicastère Aménagement du territoire



Suivre les projets des zones d'activités en cours et en projet afin de protéger au mieux les terres agricoles.

Suivi des plans d'aménagement local.

Deuxième étape de la révision partielle de la loi sur l'aménagement du territoire.

Des sujets comme la PA 22+ ou d'autres nouvelles lois ou directives au niveau cantonal ont forcément des impacts direct ou indirect sur l'utilisation des terres cultivables et demandent toute notre attention.

6.1 Marchés publics de bétail bovin

En 2020, les apports ont atteint leur plus bas niveau depuis plus de 10 ans. 3619 bovins commercialisés (-701 par rapport à 2019), soit en moyenne 120 têtes par marché. La crise du coronavirus déploie ainsi tous ses effets également sur ce secteur d'activités. En effet, près de 6 marchés furent purement et simplement annulés entre les mois de mars, avril et mai 2021. Le niveau des prix de la viande

bovine est resté à un très bon niveau, grâce au système d'importation en vigueur mais aussi grâce à la demande soutenue pour la viande indigène. Les surenchères par rapport à la table Proviande sont en moyenne de 0.52 ct par kg, chiffre le plus élevé des dix dernières années. La plus-value réalisée sur les marchés avoisine ainsi le million de francs pour les agriculteurs jurassiens.

Les marchés connaissent donc une bonne situation mais rien n'est cependant acquis. En ce sens, les aides cantonales sont clairement justifiées non seulement pour inciter les producteurs à fréquenter les marchés mais surtout comme soutien à l'élevage dans son ensemble, compte tenu du fait que les contributions sont différenciées entre les catégories et selon les certificats d'ascendance.



La place de marché de Porrentruy totalise pour la deuxième fois le plus d'apports, juste devant la place de Glovelier. Les apports sur Saignelégier sont relativement stables sur les dernières années. En dix ans, la place de Porrentruy a ainsi doublé le nombre de bovins commercialisés.

Place de marché (nombre de marchés)	Nombre d'animaux écoulés sur l'année	Différence par rapport à l'année précédente
Porrentruy	1336	-199
Glovelier	1225	-279
Saignelégier (y compris Les Bois)	1058	-170

		JB	MA	MT	OB	RG	RV	VK	Ø
Prix moyen	2011	5.18	3.14	4.59	4.49	4.14	2.96	2.59	3.53
	2012	5.49	3.07	4.56	4.49	4.30	3.01	2.66	3.58
	2013	5.52	3.26	4.63	4.58	4.46	3.16	2.87	3.74
	2014	5.39	3.70	4.72	4.70	4.46	3.50	3.21	3.92
	2015	5.67	3.95	5.00	4.99	4.87	3.71	3.40	4.17
	2016	5.86	3.65	4.99	5.14	4.92	3.70	3.37	4.18
	2017	6.28	3.84	5.22	5.29	5.11	4.07	3.75	4.57
	2018	6.03	3.74	4.90	4.92	4.73	3.79	3.48	4.22
	2019	5.83	3.99	5.19	5.23	4.93	3.91	3.69	4.38
	2020	6.26	5.00	5.60	5.60	5.40	4.47	4.13	4.83
Enchère moyenne	2011	0.12	0.21	0.10	0.08	0.08	0.11	0.18	0.14
	2012	0.19	0.17	0.04	0.02	0.04	0.12	0.24	0.17
	2013	0.23	0.10	0.07	0.06	0.12	0.16	0.23	0.19
	2014	0.23	0.18	0.09	0.13	0.15	0.18	0.27	0.22
	2015	0.30	0.33	0.12	0.21	0.20	0.24	0.36	0.29
	2016	0.42	0.30	0.17	0.17	0.26	0.26	0.39	0.34
	2017	0.51	0.36	0.11	0.10	0.20	0.34	0.43	0.35
	2018	0.37	0.33	0.07	0.06	0.12	0.30	0.30	0.23
	2019	0.38	0.31	0.07	0.02	0.14	0.32	0.40	0.30
	2020	1.00	0.35	0.29	0.29	0.31	0.48	0.52	0.51
Nombre de bovins	2011	512	29	374	232	621	191	1853	3812
	2012	508	21	314	246	578	184	1957	3808
	2013	558	27	302	229	636	163	2089	4004
	2014	454	22	251	255	680	164	1921	3747
	2015	464	23	283	285	654	151	2013	3873
	2016	515	15	277	313	605	195	2144	4064
	2017	569	18	305	416	661	173	2126	4268
	2018	454	9	227	475	698	131	2174	4168
	2019	496	8	200	453	728	166	2269	4320
	2020	430	1	110	446	588	127	1917	3619

6.2 Marchés de moutons

Statistique 2020 des marchés de moutons

Catégorie	Nombre	PV brut moyen	Déduction moyenne	PV net moyen	Prix moyen
		Kg	Kg	kg	Fr./kg PV net
Agneaux - LA	75	48.03	2.69	45.33	5.94
Moutons SM0	16	78.48	3.35	75.13	2.98
Agneaux pâturages - WP	15	38.34	2.31	36.03	5.42
TOTAL	106	-	-	-	-

Point de vue



Vincent Boillat

Dicastère diversification et développement,
Agriculture biologique, élevage chevalin

Élevage chevalin

Les ventes de chevaux franches-montagnes se sont déroulées de manière réjouissante en 2020. En effet, la demande pour des chevaux formés était très bonne et beaucoup ont pu être placés dans le courant du printemps déjà. La commercialisation des poulains de 6 mois a aussi été fluide. La fermeture des frontières a favorisé l'activité touristique dans la région. Le projet «Tous en selle» a pu largement en profiter, puisque 2370 personnes y ont pris part en 2020 (1400 en 2019). Issu d'une collaboration entre Jura Tourisme et la Fédération jurassienne d'élevage chevalin, «Tous en selle» a en outre remporté le deuxième prix du Milestone, prix officiel du tourisme suisse. La crise sanitaire a en revanche eu raison du Marché-Concours national de chevaux à Saignelégier, ainsi que de nombreux concours équestres réunissant habituellement les éleveurs de la région.

7. Structure et projets AgriJura

7.1 Assemblée générale

Compte tenu des incertitudes quant à l'évolution du COVID-19 et aux difficultés de tenir une assemblée dans le respect des mesures sanitaires, le comité d'AgriJura a décidé d'utiliser la possibilité offerte par le Conseil fédéral pour tenir les assemblées générales par voie de correspondance. La priorité était donc de traiter les points statutaires de l'exercice 2019 et de ratifier le budget 2020. L'assemblée par correspondance a par ailleurs élu Vincent Boillat, de Courtételle, pour succéder à Céline Odiet, de Bourrignon.

7.2 Comité

Les séances de comité ont également été perturbées par les interdictions de rassemblement. Des comités par voie de correspondance ont permis de statuer sur les dossiers en cours. Durant l'année, le comité s'est penché sur différents sujets, notamment:

- la Politique agricole 22+
- les soutiens aux améliorations structurelles
- les périmètres réservés aux eaux
- le changement de directeur
- la préparation de la campagne contre les initiatives phytosanitaires extrêmes
- les relations avec les services du Canton

À noter que Marie-Claude Boegli se retirera du comité lors de l'assemblée du 5 mars 2021. Fin 2020, AgriJura comptait 920 membres.

7.3 Direction

Neuf ans après avoir été nommé directeur de la Chambre jurassienne d'agriculture, Michel Darbellay a annoncé en juin sa démission pour rejoindre la direction de l'Union suisse des paysans au 1^{er} novembre 2020. Pour lui succéder, le comité a choisi François Monin, ingénieur agronome établi à Delémont, jusqu'ici en charge de la division économie agraire de l'USP.

MERCI

Michel Darbellay,
Directeur sortant

Après 9 ans et demi d'activités au sein d'AgriJura, mon chemin prend celui de l'Union suisse des paysans, toujours dans le même objectif: défendre et représenter les familles paysannes.

Ensemble, avec la base, le comité, le personnel et les partenaires d'AgriJura, nous avons accompli de belles réalisations pour l'agriculture jurassienne: la création des Jeunes agriculteurs jurassiens, la concentration de la promotion au sein de l'Espace agricole de la Foire du Jura, la défense des terres frontalières, la restructuration des sociétés régionales et leur intégration sous la bannière AgriJura, la défense des budgets cantonaux et fédéraux, le renforcement du secteur assurances et le lancement du service de dépannage Terrentraide, le développement de l'application FarmX pour réduire les coûts machines, l'extension des réseaux écologiques à l'ensemble du canton ou encore les corrections à la politique agricole, notamment au niveau des cofinancements.

Ces réalisations ne doivent pas nous faire oublier que l'agriculture est en perpétuelle mutation et que certains problèmes majeurs demeurent comme celui du marché laitier, de la répartition des marges et de la pression financière. Soyons néanmoins optimistes! Malgré les attaques de différents fronts, la population reste attachée à son agriculture et à une alimentation de proximité. Engageons donc nos forces dans la défense de notre agriculture mais sachons aussi nous remettre en question pour conserver notre capital sympathie et le soutien politique sur la durée.

Avec près de 95% d'adhérents, AgriJura est légitimée dans ses actions. MERCI à chacune et chacun pour la dynamique à laquelle vous avez contribué et vous contribuerez encore pour donner des perspectives à nos familles paysannes et, j'ose le dire, à la grande famille de l'agriculture jurassienne!

7.4 Animation rurale et sociétés régionales

Les activités des sections régionales ont été freinées par la crise du coronavirus. Afin de donner un objectif majeur annuel à chaque section, un programme quadriennal devait débuter en 2020 avec un tournus entre les régions pour trois activités phares, à savoir les portes ouvertes à la ferme, la journée écoliers à la

ferme et une excursion ouverte aux autres sections. Ce programme est reporté d'une année, pour autant que la situation sanitaire revienne à la normale.

Les assemblées régionales ont été annulées en 2020 pour cause de COVID-19. Des soirées informatives seront cependant organisées en 2021 en vue des votations sur les initiatives phytosanitaires extrêmes.

Ajoie. AgriJura et sa section Ajoie ont interpellé la Municipalité de Porrentruy par rapport au réaménagement de la rue Joseph-Trouillat. Le rétrécissement du gabarit de la route qui rendrait les croisements impossibles entre véhicules agricoles et le choix des bordures dont le profil pourrait endommager les pneumatiques agricoles, représentaient les deux principaux points de divergence.

Pour AgriJura et sa section Ajoie, une solution était nécessaire pour la circulation dans ce goulet, passage obligé pour le trafic en provenance de Haute-Ajoie. Des propositions ont été faites pour concilier circulation et sécurité des piétons. Suite à la rencontre avec les autorités, il a été décidé de revoir l'aménagement pour permettre de se rabattre et laisser passer les véhicules venant en face. L'angle des bordures sera pour sa part légèrement biseauté pour éviter les dommages aux pneus.

Clos du Doubs. La section Clos du Doubs a analysé différentes variantes pour l'élimination des plastiques agricoles. Pour des raisons de coûts et de logistique, la collecte à Saint-Ursanne a été abandonnée. Les exploitations ont été informées sur les possibilités d'élimination au SEOD à Boécourt, chez Kelsag à Liesberg ou chez Ramseier à Cougenay. Une collecte pour l'Ajoie et le Clos du Doubs n'est pas exclue à moyen terme, pour autant que les modalités logistiques et financières trouvent des réponses.

Franches-Montagnes. L'organisation de la 2^e édition des Portes ouvertes à la ferme, le 7 juin 2020, a mobilisé la section durant le premier trimestre. La dynamique a été stoppée par la crise sanitaire qui a provoqué l'annulation de la manifestation. Le projet qui prévoyait un circuit sur trois exploitations des Cufattes, est mis en stand-by et pourra être réactivé le moment venu.

Le Marché-Concours ayant lui aussi été annulé, la section n'a pas eu à concevoir son traditionnel char.

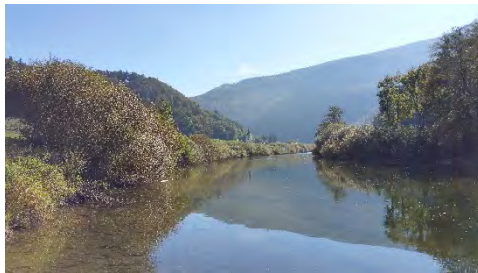
Vallée de Delémont. La section Vallée de Delémont s'est retrouvée pour faire le point sur les différentes actualités et préparer sa rencontre annuelle. Différents

départs du comité obligent à retrouver de nouvelles forces pour représenter les différentes productions et localités. Vu la population importante du district, la section se prépare activement aux campagnes pour contrer les initiatives sur les eaux.

7.5 Réseaux écologiques

Au nombre de 7, les réseaux écologiques portés par AgriJura totalisent 643 adhérents. Une séance de terrain a lieu chaque année pour chaque réseau, au mois de juin. C'est l'occasion de rappeler aux participants les mesures, les nouveautés et faire des observations sur le terrain. En parallèle, des informations sont transmises par les canaux d'AgriJura (lettres et SMS). La FRI, mandatée pour la mise en œuvre des projets, est régulièrement sollicitée par des exploitants sur les mesures à mettre en œuvre ou les améliorations possibles. À noter que des soutiens financiers à l'achat de semences ou à la mise en place de structures sont envisageables. Les biologistes de la FRI, Luc Scherrer et Yann-David Varennes sont les répondants pour toute question en lien avec la mise en œuvre des réseaux.

La possibilité d'annoncer les SPB en bordure de cours d'eau de différentes manières a tendance à compliquer les choses pour les exploitants. Un tableau comparatif des types de SPB le long des cours d'eau et les exigences y relatives a été établi et publié sur www.agrijura.ch/PRE.



Situation 2020 des réseaux écologiques portés par AgriJura

<i>Surfaces en ha Arbres en unités</i>	Nombre d'agriculteurs	Surfaces promotion biodiversité (SPB)	Total contributions versées (en fr.)	Arbre fruitier haute- tige	Arbre isolé	Jachère florale	Ourllet	Prairie extensive	Prairie peu intensive	Pâturage extensif	Pâturage boisé	Pré à litière	Haie, bosquet et berge boisée
TOTAL	643	398	3 163 590	31594	250 2	6723	223	1652	396	954	349	25	177
Ajoie+	120	824	731 215	6459	212	1850	0	535	35	116	1	1	39
Baroche +	80	669	489 505	12448	354	351	0	258	26	229	0	2	20
Vallée de la Sorne	71	382	308 980	2663	446	589	11	167	31	103	12	2	25
Franches- Montagnes	199	952	722 180	685	71	0	0	192	250	133	319	13	36
Haut-Plateau	58	424	278 315	3007	790	0	10	93	20	240	13	13	18
Haute-Ajoie	47	378	322 625	2242	247	1680	59	210	16	82	2	0	23
Vendline- Coeuvatte	68	360	310 770	4090	382	2253	143	193	18	51	1	6	16

Données issues du porteur de projet. Des différences d'arrondis sont possibles.

7.4 FarmX, la plateforme de location de matériel agricole

La plateforme a bouclé sa deuxième année d'activités. Le développement de la plateforme a nécessité des investissements pour une meilleure stabilité de l'application, pour l'hébergement des données en Suisse ainsi que pour compléter les fonctionnalités et répondre aux attentes et besoins des utilisateurs.

Le nombre de réservations qu'affiche la plateforme montre qu'elle est fortement sollicitée et les retours d'utilisateurs se révèlent très positifs. Le nombre de machines publiées est encore insuffisant. Chaque exploitation agricole devrait réfléchir aux machines susceptibles d'être mises en location ou à tout le moins partagées avec certains collègues (mise en location limitée possible sur FarmX). La démarche FarmX a permis de thématiser plus largement sur l'utilisation de machines en commun en apportant des réponses et solutions aux niveaux logistiques et administratifs. Le chiffre d'affaires actuel se monte autour de CHF 15'500.

En août, AgriJura a rendu le rapport final à l'OFAG qui avait soutenu la phase de développement du projet. Le fonctionnement et l'autonomie de la plateforme sont à présent assurés par FarmX Sàrl, en main des associés (AgriJura, Prométerre, Maschinering et Seccom).

Déjà aujourd'hui sur FarmX



27755

réservations



3943

utilisateurs



1014

machines

7.5 Intégration et occupation de réfugiés dans l'agriculture

Le programme occupation de réfugiés dans l'agriculture (arrachage de rumex principalement) s'est retrouvé perturbé. Hormis l'absence de civilistes pour coordonner le programme, les restrictions liées au coronavirus ont rendu difficile le fait de prendre plusieurs personnes sur une même exploitation, surtout pour les déplacements.

	2016	2017	2018	2019
Période	20.06- 20.10	20.03- 31.10	15.03- 15.10	28.03- 31.10
Nombre de jours effectués	760	728	615	637
Exploitations participantes	17	29	29	29
- Ajoie				
- Vallée Delémont	8	15	15	14
- Franches-Montagnes	9	11	12	12
	1	3	2	3
Nombre moyen de journées-réfugiés par exploitation	47,5	25	21,2	21,9
Personnes mises à disposition par jour d'activité du projet	8,4	4,5	3,9	4,3

Le nombre de personnes issues de la migration autorisées à travailler est en augmentation, ce qui peut être vu comme une opportunité pour les exploitations en recherche d'appuis momentanés. Cette évolution a donc mené à réfléchir à un programme «emplois occasionnels dans l'agriculture» qui fonctionnerait sous les conditions du contrat-type de travail agricole. Les avantages seraient que les tâches et que les horaires ne seraient pas limités comme dans le cas du programme occupation. En revanche, les multiples dispositions au niveau des assurances sociales, des impôts et de la législation sur le travail compliquent singulièrement la mise en œuvre de ce projet d'emplois occasionnels qui n'a pas pu être formalisé en 2020.

7.6 Énergies vertes et économies d'énergie

La réduction des coûts de production passe également par des réflexions sur les questions énergétiques. Réduire sa consommation d'énergie, en produire et économiser des coûts sur le moyen et long terme devraient être envisagés par chaque exploitation mais cela nécessite des connaissances particulières. Grâce à la démarche initiée par AgroCleanTech et concertée au niveau romand, les

exploitations agricoles peuvent désormais bénéficier d'un audit énergétique de leur exploitation.

Le conseil se décline en deux phases. D'abord un conseil d'orientation gratuit pour lequel l'agriculteur saisit les données nécessaires à l'établissement du potentiel d'économies d'énergie. Si le potentiel est suffisant, une seconde phase sous forme d'audit pourra être proposée. L'audit agriPEIK, dérivé des conseils qui se pratiquent dans les PME et adapté à l'agriculture, est subventionné à 50% par SuisseEnergie. Il débouche sur un plan de mesures concrètes pour réduire la consommation énergétique. Pour le Jura, M. Cédric Linder, de la Fondation rurale interjurassienne, est chargé de ces conseils et peut être contacté à cet effet.

7.7 Séchage fourrage

Les opportunités du séchage du fourrage sont reconnues. AgriJura a sollicité la FRI pour se pencher sur les questions technico-économiques et déterminer les ratios coûts opportunités du séchage de fourrages collectif via un séchoir à convoyeur ou via un séchoir à balles rondes.

8. Terentraide Sàrl

	2018	2019	2020
Demandes de dépannage	13	20	23
Dépannage effectué	8	11	10
Mise en relation	2	6	5
Pas de solution	2	2	2
Annulé	1	1	3
Nombre d'exploitations abonnées	38	43	45
Jours de dépannage effectués	133	126	145



Pour l'agriculture!

Toutes les assurances à portée de main.

Assurances de personnes	Assurances de choses et sur le patrimoine
<ul style="list-style-type: none"> • Caisse maladie (assurance de base et complémentaires) • Indemnités journalières maladie/accident • Risque / assurance-vie • Prévoyance vieillesse • Protection juridique 	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire ménage • Inventaire de l'exploitation • Bâtiments • RC privée et d'entreprise • Véhicules et casco machines • Bétail • Panneaux photovoltaïques

En 2020, les primes de l'assurance de base AGRISANO étaient la référence pour les bénéficiaires des subventions cantonales totales (services sociaux et bénéficiaires de prestations complémentaires). De ce fait, plus de 1'500 personnes, principalement non-agricoles, ont adhéré à l'assurance de base.

L'effectif du nombre d'assurés pour les assurances LCA est en légère augmentation. Pour rappel, les assurances complémentaires (de soins, indemnité journalière, etc.) sont réservées à la population agricole ou para-agricole. Elles bénéficient de nombreux avantages et de bons rapports qualité/prix.

Assurances	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Diff.
Base LAMal	1'123	1'200	1'328	1315	1062	996	1115	1'673	3'185	+1'512
Compl. AGRI-spécial (LCA)	640	670	707	744	768	725	712	712	731	+ 19
Indemnité journalière	236	254	278	350	366	386	382	390	396	+ 6
AGRI-protect (protection juridique)	229	235	246	258	274	280	277	278	291	+ 13

* Situation au 1.1

Les couvertures spécifiques au monde agricole, via les produits Agrisano et Emmental, offrent des prestations avantageuses et sur-mesure pour les familles paysannes. 35 exploitations agricoles ont sollicité un conseil global pour vérifier leur portefeuille d'assurances et les solutions de prévoyance.

Plus de 279 personnes (+ 24 personnes par rapport à 2019) sont assurées en 2b ou 3b. Ces assurances permettent de s'assurer en cas d'invalidité, de décès et/ou pour la prévoyance professionnelle (épargne).

En 2020, Prestaterre a étroitement collaboré avec un peu plus de 300 entreprises (agricoles, para-agricoles et autres).

Année	LPP		LAA		IjM	
	Salaires assurés	Primes	Salaires	Primes	Salaires	Primes
2009	950'522.-	103'463.65	2'625'577.-	134'525.40	2'683'369.-	17'673.20
2010	1'014'312.-	119'344.05	3'094'331.-	165'830.70	3'188'141.-	21'310.90
2011	1'109'684.-	131'026.85	3'342'734.-	179'357.10	3'531'139.-	24'080.20
2012	1'173'813.-	137'856.85	3'533'403.-	189'567.40	3'729'815.-	25'364.00
2013	1'213'142.-	150'379.30	3'665'186.-	193'614.70	3'880'153.-	25'905.00
2014	1'236'782.-	162'390.00	3'983'761.-	207'512.00	4'289'674.-	28'587.00
2015	1'323'795.-	154'100.55	4'200'866.-	217'441.40	4'335'906.-	28'645.80
2016	1'353'734.-	160'868.00	4'580'225.-	225'089.70	4'881'109.-	33'520.80
2017	1'501'515.-	182'834.70	4'977'226.-	238'627.90	5'282'840.-	51'133.60
2018	1'555'983.-	188'099.55	5'495'045.-	259'633.10	5'806'008.-	56'861.00-
2019	1'687'710.-	203'489.05	5'727'584.-	266'667.40	6'061'136.-	59'681.90

10. Service juridique

Après près de 30 ans de partenariat et atteignant l'âge de la retraite, l'avocat-conseil d'AgriJura, Me Claude Jeannerat, a annoncé mettre fin à ses activités pour le 31 décembre 2020. AgriJura le remercie pour cette collaboration fidèle et précieuse tout au long de ces années.

Dès le 1^{er} janvier 2021, AgriJura proposera une prestation de renseignement juridique limitée, pour autant que les personnes qui sollicitent cette prestation s'affilient à Agri-protect d'Agrisano. Cette assurance de protection juridique peut compter sur les compétences de la Société rurale de protection juridique (Prométerre). À noter que l'objet pour lequel le renseignement juridique sera sollicité ne sera pas couvert par la protection juridique qui ne couvrira que les nouveaux cas qui se produiront après signature du contrat d'assurance. Relevons également qu'Agri-protect est conçue dans un esprit de défense professionnelle et ne couvre par conséquent pas les litiges entre paysans.

AGRI-PROTECT	Dossiers ouverts	Droit des contrats	Droit administratif	Droit des assurances	Responsabilité civile / droits réels	Droit successoral	Constructions, aménagement du territoire	Droit pénal	Circulation routière	Dossiers en cours
2013	7	4	2	1						24
2014	9	5		1		1	2			18
2015	10	3	5	1	1					17
2016	11	1	3	3				2	2	
2017	6	1	5							14
2018	7	4	2					1		16
2019	6	1	2	2	1					16

11. Fondation Rurale Interjurassienne

Nombre d'élèves jurassiens

Désignations	91/92	95/96	00/01	05/06	10/11	15/16	18/19	19/20	20/21
Agropraticien AFP					3	6	7	3	6
Agriculteur CFC*	88	62	57	77	71	64	56	53	62
Ecole de chefs d'exploitations (brevet et maîtrise agricoles)	21	13	13	16	25	33	20	26	37
Employé-e en intendance AFP					8	16	12	7	7
Gestionnaire en intendance CFC	-	8	23	48	33	37	38	37	32
Formation de la paysanne (brevet)	-	-	-	13	5	15	19	17	17

12. Promotion de l'agriculture

12.1 Foire du Jura

La Foire du Jura et son espace agricole ont dû être annulés en raison de la pandémie. L'annulation a permis d'éviter d'engager des frais. L'opération radio prévue sur les ondes de RFJ a été revisitée avec l'émission *RFJ s'invite à la ferme*. Les soutiens non utilisés de la campagne «Paysans suisses. D'ici, avec passion» ont pu être réalloués sur d'autres mesures. AgriJura espère pouvoir proposer à nouveau l'Espace agricole dès 2021, pour autant que les conditions sanitaires le permettent.

12.2 Journée Portes ouvertes à la ferme

La 2^e édition de la Journée nationale des Portes ouvertes à la ferme aurait dû se dérouler le dimanche 7 juin 2020. Comme pour l'Ajoie en 2019, il était prévu de reconduire la formule d'un circuit de ferme en ferme, sous la houlette de la section Franches-Montagnes. La manifestation devait se dérouler sur trois exploitations du Bémont chez les familles Vermeille, Rais et Hutmacher. Comme pour beaucoup de manifestations, le COVID a eu raison de cette 2^e édition, alors que l'organisation était déjà bien avancée. Ce n'est que partie remise.

12.3 Brunch du 1^{er} août

La tenue du Brunch à la ferme du 1^{er} août a dû se faire selon un plan de protection très strict en raison du COVID-19, avec une limitation à 300 personnes. Trois exploitations (Prêtre à Boncourt, Amstutz à Mormont et Oppliger-Flück au Peu-Péquignot), ont organisé la formule ordinaire du brunch. La famille Fleury, du Clos-des-Cantons, a pour sa part opté pour le Brunch-to-go. Spécialement proposée par rapport à la pandémie, cette formule à l'emporter, a connu un franc succès.

AgriJura remercie toutes les exploitations et personnes qui se sont engagées pour cette édition particulière du brunch, compte tenu de la situation sanitaire.

12.4 RFJ s'invite à la ferme

L'annulation de la Foire du Jura fait que l'opération RFJ s'est décentralisée dans des fermes réparties dans le canton. Sur 6 jeudis entre le 17 septembre et le 22 octobre, les auditrices et auditeurs ont pu entrer dans les coulisses de l'agriculture grâce à de nombreux intervenants entre 16 h et 18 h.

Présenter ce que l'on produit, ce que l'on met en place pour une production durable (environnement, bien-être animal), où est-ce qu'on écoule la production, quels sont les défis, ce que le consommateur a à gagner d'acheter local et indigène: autant d'éléments que *RFJ s'invite à la ferme* a pu aborder lors des différents passages à l'antenne, à une période de forte audience entre 16 h et 18 h.

12.5 Capsules TV

Sous le titre «Terre à terre» et grâce à Ajoie TV et Tagada prod, AgriJura a réalisé ses premiers reportages TV mettant en scène un-e exploitant-e expliquant une facette de sa production. Dans un style familier, le but est de donner la parole aux praticiens pour ensuite diffuser ces vidéos sur les réseaux sociaux. Cette communication s'inscrit dans une volonté de digitaliser la communication de base et de pallier la suppression de la Foire du Jura, annulée en 2020.

AgriJura - chambre d'agriculture
19 janvier

TERRE A TERRE, Episode 5: L'agriculture de génération en génération

Dans cette 5ème vidéo, vous retrouverez @Sylvain Quiquerez, membre de notre comité, qui nous rappellera que l'historique d'une exploitation de la région est souvent indissociable de l'historique familial. Voir moins

SYLVAIN QUIQUEREZ
GRANDFONTAINE

0:16 / 2:24

J'aime Commenter Partager

Vous, Boris Beuret, Josiane Sudan-Girardin et 77 autres personnes · 4 commentaires · 3.1 K vues

12.6 Autres activités

Sous l'impulsion de Prométerre, en étroite collaboration avec l'USP et les chambres d'agriculture, le site www.agriculture-durable.ch a été remanié et alimenté avec des informations détaillées sur les productions agricoles.

Différentes actions et mesures supplémentaires sont déployées au fil des semaines par rapport aux initiatives sur les eaux sur lesquelles nous voterons en 2021.

Enfin, les spots publicitaires sur Canal alpha ainsi que deux pages Fenêtre sur la campagne ont été produits comme projet complémentaire cantonal «Paysans suisses. D'ici avec passion».

13. AJAPI

Programme	Contrôles 2020	Programme	Contrôles 2020
PER	287	AQ viande	160
SRPA / SST	88	Chevaux FM	48
Contrôles officiels de base	225	Exigences de base	121
Réseaux écologiques	56	Suisse Garantie	64
AOP Gruyère et TDM	29	Biodiversité	28
IP-Suisse	179	Alpe et montagne	67
Qualité du paysage	49	Pollinisateurs	28

14. Programme d'activités 2021

Politique agricole et marchés

- Campagne 2 X NON aux initiatives phytosanitaires extrêmes
- Politique agricole 22+ aux Chambres fédérales
- Consultation sur les ordonnances d'application de la trajectoire de réduction
- Discussion autour du plan climatique jurassien
- Contacts avec les partenaires commerciaux et institutionnels

Aménagement du territoire

- Plan spécial cantonal Périmètres réservés aux eaux
- Suivi de la révision des plans d'aménagement local

Organisation et sections régionales

- Fonctionnement autonome des comités avec présence d'un collaborateur
- Mise en place du tournus des activités (Portes ouvertes à la ferme, écoliers à la ferme, excursions interrégions)
- Coordination de l'accompagnement d'exploitations en difficultés

Environnement, énergie

- Recherche de solutions et coordination contre les dégâts dus à la faune
- Accompagnement du programme phytosanitaire cantonal
- Conseils et animation dans les réseaux écologiques
- Bouclage du plan d'action lièvre

Promotion de l'agriculture

- Mise en œuvre des projets cantonaux de la campagne «Paysans suisses. D'ici par passion»
- Seconde édition des Portes ouvertes à la ferme le 19 septembre
- Participation à la Foire du Jura post-covid

Techniques agricoles et énergies renouvelables

- Consolidation de la plateforme FarmX
- Développement et soutien aux biogaz agricoles
- Séchage de fourrage

Organisation Agrijura

- Remplacer Marie-Claude Boegli au comité d'Agrijura
- Engager un collaborateur à temps partiel en remplacement d'Ignace Berret
- Numériser les archives

Agissez en pro, abonnez-vous!

Agri HEBDOMADAIRE PROFESSIONNEL AGRICOLE DE LA SUISSE ROMANDE

Mes coordonnées

Nom

Prénom

Rue/N°

NPA/Localité

Téléphone

E-mail

Date

Signature

Je désire offrir Agri à:

Nom

Prénom

Rue/N°

NPA/Localité

Téléphone

E-mail

Bulletin à envoyer au Journal Agri, CP 1080,
1001 Lausanne ou scanné à abo@agrihebdo.ch
www.agrihebdo.ch



135.- 1 AN PAPIER + NUMÉRIQUE

- accès e-paper - archives dès 1999 - **CADEAU** couteau



70.- 6 MOIS PAPIER + NUMÉRIQUE

- accès e-paper - archives dès 1999



110.- 1 AN NUMÉRIQUE

- accès e-paper - archives dès 1999



35.- 3 MOIS (12 éditions papier)

Offre non renouvelable

15. Procès-verbal de l'assemblée générale 2020 par voie écrite

Assemblée résiduelle: mardi 30 juin, 8 h 30, Courtételle et Pleigne

Tenue de l'assemblée générale ordinaire d'AgriJura sous forme écrite, conformément à l'article 6b de l'Ordonnance 2 COVID-19.

Présences: Nicolas Pape (président), Romain Surdez, Corinne Gerber
Scrutateurs: Michel Darbellay, Amélie Nagel

Bulletins rentrés: 189 Bulletins nuls: 2 Bulletins valables: 187

Point 1: Procès-verbal de l'assemblée générale du 1^{er} mars 2019

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2019 est intégré au rapport d'activité 2019 d'AgriJura.

Acceptez-vous le procès-verbal?

Oui: 183 Non: 0 Abstention: 4

➤ **Le procès-verbal de l'assemblée générale 2019 est accepté.**

Point 2: Rapport d'activité 2019

Acceptez-vous le rapport d'activité?

Oui: 182 Non: 0 Abstention: 5

➤ **Le rapport d'activité 2019 est accepté.**

Point 3: Comptes 2019

Le résultat d'AgriJura boucle avec CHF 22'913.34 de bénéfice, contre CHF 7'040.- inscrits au budget. **Acceptez-vous les comptes d'AgriJura tels que présentés et d'en donner décharge aux organes?**

Oui: 184 Non: 0 Abstention: 3

➤ **Les comptes AgriJura 2019 sont acceptés.**

Les comptes de Prestaterre CJA Sàrl et de Terrentraide Sàrl ont été validés par leur assemblée des associés respective. À titre d'information, les comptes de Prestaterre sont à l'équilibre avec un bénéfice de CHF 1'344.18 contre CHF 5'990.- au budget. Terrentraide a réalisé un bénéfice de CHF 5'500.89 contre CHF 7'265.- au budget.

Point 4: Budget 2020

AgriJura: bénéfice 2020 projeté CHF 4'200.-

Le montant des cotisations demeure inchangé.

Acceptez-vous le budget AgriJura tel que présenté?

Oui: 183 Non: 0 Abstention: 4

➤ **Le budget AgriJura 2020 est accepté.**

Point 5: Désignation de l'organe de révision des comptes

Le comité propose de reconduire RéviAjoie pour la révision des comptes 2020.

Acceptez-vous de désigner RéviAjoie comme organe de révision des comptes 2020?

Oui: 176 Non: 1 Abstention: 10

➤ **RéviAjoie est désignée comme organe de révision des comptes 2020.**

Point 6: Programme d'activités 2020

Les thématiques du programme d'activités 2020 sont listées en page 48 du rapport d'activité 2019.

Acceptez-vous le programme d'activités 2020 tel que proposé?

Oui: 180 Non: 0 Abstention: 7

➤ **Le programme d'activités 2020 est accepté.**

Point 7: Élection de remplacement au comité suite à la démission de Céline Odiet

Le comité propose d'élire M. Vincent Boillat, Courtételle.

Acceptez-vous l'élection de M. Vincent Boillat comme membre du comité d'AgriJura?

Oui: 180 Non: 2

Autre proposition: Stéphanie Saucy 1 Michaël Mercier 1

➤ **Est élu comme nouveau membre du comité: M. Vincent Boillat.**

Courtételle et Pleigne, le 30 juin 2020

Nos partenaires cotisants

COOPÉRATIVE AGRICOLE DU CLOS-DU-DOUBS
AGRO-CENTRE COURTÉTELLE
LANDI ARCJURA SA
AJAPI
ASSOCIATION DES FERMIERS DU JURA ET DU CANTON DE NEUCHÂTEL
FÉDÉRATION JURASSIENNE DU MENU BÉTAIL
BIO JURA
JURA-BETTERAVES
FÉDÉRATION D'APICULTURE DU CANTON DU JURA
FÉDÉRATION JURASSIENNE DES BANQUES RAIFFEISEN
SWISSHERDBOOK JURA
FÉDÉRATION JURASSIENNE D'ÉLEVAGE BOVIN DE LA RACE HOLSTEIN
FÉDÉRATION JURASSIENNE D'ÉLEVAGE CHEVALIN
SECTION JURASSIENNE DE L'ASETA
FENACO
MIBA
ASSOCIATION POUR LE PACAGE FRANCO-SUISSE
SOCIÉTÉ DES VÉTÉRINAIRES JURASSIENS
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DES SÉLECTIONNEURS JURASSIENS

Avec nous, vous bénéficiez
d'avantages: **efficace et
bien assuré!**

agrisano 

Pour l'agriculture!

Toutes les assurances à portée de main.

Votre service de conseil:

PRESTATERRE
ASSURANCES ET SERVICES



filiale de la **AGRICULTURE**

Rue St-Maurice 17
2852 Courtételle
Tél. 032 426 83 01

www.agrisano.ch

Organes d'AgriJura

Comité d'AgriJura

Avec voix délibérative: M. Nicolas Pape (président), Pleigne; M. Romain Surdez (vice-président), Les Breuleux; M^{me} Corinne Gerber (vice-présidente), Porrentruy; M^{me} Marie-Claude Boegli, Courtételle; M. Pierre-André Hulmann, Montmelon; M. Thierry Blaser, Courtedoux; M. Sylvain Quiquerez, Grandfontaine; M. Jean-Bernard Chavanne, Cœuve; M. Vincent Boillat, Courtételle.

Avec voix consultative: M. Jean-Paul Lachat, chef ECR; M. Noël Saucy, président FRI; M. Samuel Pfister, représentant AgriJura au comité de l'USP/Vincent Boillat; M. Corentin Marchand, délégué des Jeunes agriculteurs jurassiens.

Personnel

AgriJura: Michel Darbellay (directeur jusqu'au 31.10.2020), François Monin (directeur depuis le 1.11.2020), Amélie Nagel (secrétaire-comptable), Marina Noirjean (saisie marchés de bétail), Kevin Tschirren (sur appel. Plateforme FarmX, suppléance marchés de bétail). Prestaterre CJA Sàrl: Stéphanie Choulat (collaboratrice assurances), Eloïse Ouevray (collaboratrice assurances), Paul-André Houlmann (conseiller en assurances).

Organe de révision des comptes : RéviAjoie Sàrl, Porrentruy

Délégations (organisations jurassiennes)

- Fondation Rurale Interjurassienne: MM. Noël Saucy, Nicolas Pape, Michel Darbellay/François Monin
- Parc naturel régional du Doubs: M. Pierre-André Hulmann
- Comité de gestion de la caisse des épizooties: M^{me} Corinne Gerber et M. Sylvain Quiquerez.
- Commission interjurassienne pour la gestion des marques: M^{me} Marie-Claude Boegli
- Comité de PROJAB, promotion de l'agriculture biologique et invitée à BioJura: M. Vincent Boillat
- Groupe cheval: M. Vincent Boillat

Délégués jurassiens (organisations romandes et suisses)

Union suisse des paysans et Chambre suisse d'agriculture : Sept délégué(e)s d'AgriJura représentent l'organisation à l'assemblée des délégués de l'USP. **Chambre suisse d'agriculture**: M. Samuel Pfister et M. Nicolas Pape. **Comité USP**: M. Samuel Pfister/Vincent Boillat.

Au **comité de AGORA**: MM. Nicolas Pape (membre) et Michel Darbellay/François Monin (membre). M. Jean-Paul Lachat, chef ECR (invité).

Au **comité du journal AGRI**: M. Michel Darbellay/François Monin

Au **comité de la Communauté d'intérêt des marchés publics de bétail de boucherie** et au **comité de la CH-assurance bétail de boucherie**: M. Michel Darbellay/François Monin

Au **comité d'IP-Suisse**: M. Samuel Moser, Vendlincourt

Au **comité Bio Suisse**: M. Milo Stöcklin

Au **conseil d'administration de Suisse Grêle**: M. Charles Juillard, Porrentruy

Au **comité de la Fédération suisse des betteraviers**: M. Patrick Roth, Montignez

Au **comité de Mooh**: MM. Daniel Studer, Lugnez, Boris Beuret, Corban.

Au **comité de la Caisse agricole suisse de garantie financière**: M. Michel Darbellay



Accident, maladie ou simplement vacances? Faites-vous remplacer!

Terrentraide Sàrl vous propose:

- Dépanneurs qualifiés (CFC agricole ou AFP au minimum).
- Demande de dépannage à saisir via formulaire Internet sur www.agrijura.ch/terrentraide.
- Le dépanneur est assuré (AVS, LAA, IjM, LPP) et payé par Terrentraide qui vous facture ensuite la prestation.
- Système d'abonnement (100 fr. par année) donnant droit au tarif de 28 fr. par heure.
- En tant qu'abonné, bénéficiez gratuitement et sur simple demande, des **conditions d'achat préférentielles des membres de Maschinenring**.
- Comment s'abonner? Faites-en la demande par courriel à terrentraide@agrijura.ch Vous recevrez ensuite la facture (délai de paiement 31 mars de l'année en cours). Le paiement de l'abonnement signifie l'acceptation des conditions générales par l'abonné.
- Documents utiles et informations supplémentaires sur www.agrijura.ch/terrentraide

TERENTRAIDE
DEPANNAGE AGRICOLE



filiale d' **AGRIJURA**
CHAMBRE D'AGRICULTURE

www.agrijura.ch/terrentraide 032 426 53 54

by **AGRILEAN**

LAIT'FICIENT

un diagnostic complet, rapide et efficace

Fondation
Rurale
Interjurassienne
CDUR YEMELON LEUVESSE

Interreg  
France - Suisse

Objectif : gain de revenu !

Un diagnostic rapide et complet faisant apparaître rapidement les points-clés de la rentabilité.

- Une analyse rapide pour agir sans délai sur les meilleurs leviers
- Un conseil simultané et concerté avec les conseillers
- Un outil de décision incomparable pour un plan de progrès dans le respect de vos particularités
- **Nouveau** : mesure de l'efficacité alimentaire pour des pistes d'amélioration encore plus pertinentes



2 vidéo-témoignages de la prestation sur www.frij.ch

Renseignements et inscription :

Jocelyn Altermath, FRI T 032 420 74 46
jocelyn.altermath@frij.ch



GRATUIT

A-LA-FERME.CH

LA RECHERCHE DE FERMES DE SUISSE
ET VOTRE OFFRE SE FAIT REMARQUER

INSCRIVEZ-VOUS SANS
TARDER SUR
PORTAILPAYSANSSUISSE.CH
ET GAGNEZ EN VISIBILITÉ
SUR A-LA-FERME.CH



FARMX

**Optimisez
vos coûts machines
et facilitez-vous la vie**

**Locations
Réservations
Plannings
Décomptes**



*Ne payez que si vous encaissez!
Gratuit pour les simples locataires*

www.farmx.ch